



A Grenoble, le 14 octobre 2020

Information cotisations crise de la COVID-19

Chers d'adhérents,

Vous vous êtes inscrit à la Sentinelle des Alpes, pour la saison 2020-2021, pour pratiquer une activité sportive. Suite aux mesures sanitaires liées à la crise du coronavirus impliquant l'interdiction pour les plus de 18 ans de pratiquer dans un lieu fermé, vous n'avez que très peu ou pas du tout pu exercer l'activité choisie.

Ne connaissant pas la date de fin de ces restrictions, nous avons décidé en Comité Directeur de ne pas encaisser les chèques pour votre adhésion.

Pour l'instant, nous avons choisi de garder tous les dossiers d'inscription, ce qui nous permettra de reprendre contact avec vous lorsque la situation reviendra à la normale. A ce moment-là vous aurez deux choix :

- Choisir de reprendre l'activité avec une adhésion au prorata des mois perdus.
- Choisir de vous désinscrire.

Les personnes majeures ne pouvant pas rentrer dans les salles d'activités sportives, toutes ces opérations auront lieu à la levée des restrictions.

En espérant vous retrouver nombreux pour pouvoir continuer ensemble notre projet sportif et sociale.

Sportivement

Le président Sylvain Billères